AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
du Pays de Montbéliard.

Siège Social
4, Cour du Château
B.P. 407
25208
Montbéliard
cedex

Tel. 81.94.52.13
Télécopie
81 94 25 26

OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT

L'EMPLOI FEMININ DANS LE PAYS DE MONTBELIARD

un enjeu de développement territorial

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
du Pays de Montbéliard

N° Inventaire : 37
Cote : E7P006

MISE A JOUR

janvier 1992

— I —

L'EMPLOI FEMININ, NATIONALEMENT

Avant d'entrer dans des préoccupations locales, je vais d'abord camper le décor nationalement. Ne serait-ce que pour souligner que nous **-Bassin d'Emploi de MONTBELIARD-** ne sommes pas seuls à avoir des problèmes d'emploi féminin.

Nous avons certes des spécificités qui font -et j'essaierai de vous montrer pourquoi- que l'emploi féminin est effectivement ici un enjeu de notre développement local. Mais partout en France, en Europe, il est d'abord un enjeu pour les femmes elles-mêmes ; il est aussi un enjeu pour une société qui souhaite -ou qui dit souhaiter- supprimer les inégalités.

Car en effet, la reprise de l'emploi échappe aux femmes. Malgré leur irrésistible ascension, on constate une ténacité de la discrimination dans le travail et de nombreux obstacles.

UNE IRRESISTIBLE ASCENSION DU TRAVAIL DES FEMMES...

Depuis 1962, la population active féminine a pratiquement doublé, passant de 6,7 M à 11,1 M en 1990. Les femmes représentent actuellement 43 % de la population active et, entre 25 et 45 ans, plus de 7 femmes sur 10 exercent une activité professionnelle ; la France est en cela le deuxième pays européen, après la Suède (48 %) ; Angleterre (42 %) ; Allemagne, ancienne RFA (39 %) ; Italie (36 %) ; Espagne (33 %).

L'augmentation de l'effectif de la population active depuis 30 ans masque en réalité deux mouvements nettement différenciés et sexués : une augmentation du taux de l'activité féminine et une stagnation de celui des hommes - voire une diminution entre 1982 et 1990-

- Qui sont ces 4,4 M de femmes qui, depuis les années 60, sont arrivées sur le marché du travail ?

*** des salariées**

*** des mères de famille** : la courbe d'activité des femmes a changé de forme : de discontinue, marquée par des arrêts de travail entre 25 et 40 ans, elle est devenue, comme celle des hommes, continue. C'est bien le travail des femmes de 25 à 40 ans qui a fait exploser les taux d'activités féminins.

...ET POURTANT, DE NOMBREUX OBSTACLES ET INEGALITES

Deux inégalités initiales et concomitantes, d'où vont découler les suivantes :

Forte concentration et faible diversification des formations suivies et des professions occupées par les femmes

* ***les formations*** :

Les niveaux de formation -aux termes de la scolarité- sont nettement supérieurs pour les filles que pour les garçons : les jeunes gens entrés sur le marché du travail entre 1980 et 1985 étaient près de 73 % avec un niveau VI et V, contre 61 % de filles ; ils étaient 27 % avec un niveau IV et plus, contre 38 % de filles.

Mais, une fois le cap du Bac franchi, elles font des études en moyenne plus courtes ; elles sont concentrées dans un nombre limité de spécialités ; elles sont souvent orientées "par défaut" vers les formations générales, alors que les garçons ont un accès plus fréquent vers des formations professionnelles.

En bref, dans le système éducatif officiellement mixte, une mixité équilibrée reste davantage l'exception que la règle.

* ***les professions*** :

20 professions (sur 455) regroupent 45 % des femmes lorsque la présence féminine est inférieure à 10 % dans 167 professions réunies.

Des professions peu qualifiées constituent une part très importante de l'emploi féminin (garde d'enfants, activités de nettoyage, emplois d'exécution de type administratif, emplois liés à la vente). Inversement, les industries à haute technologie s'ouvrent difficilement aux femmes.

D'autres inégalités qui découlent de celles-ci :

* ***le salaire*** :

6 femmes sur 10 gagnent moins de 6 500 F/mois, contre 4 hommes sur 10. Certes, si l'on compare à "travail égal", à poste de travail égal dans une même entreprise, l'inégalité est devenue quasi inexistante : 2 à 3 % au pire.

Mais la féminisation du marché du travail ne s'est pas accompagnée d'une réelle mixité du monde du travail : les professions féminisées ont continué à se féminiser pendant que les métiers d'hommes sont restés des forteresses masculines. C'est cette ségrégation entre secteurs, branches, métiers masculins et féminins qui explique ces 30 % d'écart de salaire.

* ***le chômage*** :

Quel que soit l'indicateur retenu, les statistiques du chômage montrent que les femmes paient au prix fort leur maintien sur le marché du travail : depuis les années 1975, les taux de chômage féminins sont plus élevés que ceux des hommes. Dû en partie à la forte augmentation de la main-d'oeuvre féminine, il est aussi la conséquence de la moindre qualification des femmes ; c'est dans les catégories employés et ouvriers, où les femmes sont nombreuses, que la proportion de chômeurs a le plus augmenté au cours des dernières années.

* ***le sous-emploi : -plus précisément le travail à temps partiel- et son corollaire, la flexibilité de l'emploi. 83 % des actifs à temps partiel sont des femmes.***

Or, la charge familiale n'explique pas à elle seule le fait que près de 1 femme sur 4 travaille à temps partiel. Ce type d'emploi est concentré dans le tertiaire et dans la fonction publique.

Il est plus souvent le résultat des possibilités d'emplois existantes que le choix des femmes elles-mêmes pour des raisons familiales, comme on voudrait le laisser croire : c'est en effet chez les 25 à 49 ans, âges où la charge familiale est la plus élevée, que le temps partiel progresse le moins.

- **une inégalité un peu marginale (elle n'est pas une conséquence directe des deux premières)** :

* ***le surmenage*** :

La montée de l'activité féminine n'a pas mis fin au partage traditionnel des rôles dans le couple et la famille. Cela a pour conséquence un temps de sommeil et surtout un temps libre beaucoup plus restreint pour les femmes que pour les hommes ; ce qui engendre une autre inégalité, leur plus faible participation à la vie sociale, associative et politique.

Un survol des inégalités professionnelles moins décourageant, si l'on a en tête quelques dates :

1881/82 : lois J. FERRY instituant l'enseignement primaire obligatoire, public et laïc, ouvert aux filles comme aux garçons

1972 : le principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour les travaux de valeur égale est admis

1983 : loi ROUDY sur l'égalité professionnelle.

Un raccourci historique qui permet de relativiser, en ayant à l'esprit, à la fois l'accès récent des femmes à l'égalité professionnelle et le long temps de latence social pour que l'égalité théorique reconnue à l'école le soit aussi dans le monde du travail.

— II —

L'EMPLOI FEMININ

DANS LE PAYS DE MONTBELIARD,

D'ABORD UN ENJEU

POUR LES FEMMES ELLES-MEMES

2 - UN ENJEU POUR LES FEMMES ELLES-MEMES -

Avant d'être un enjeu de développement pour une Nation, une Région ou un Bassin d'Emploi, l'emploi féminin, au nom de l'égalité des chances, doit déjà être un enjeu pour les femmes elles-mêmes.

Or, les femmes du Pays de MONTBELIARD sont dans une Région qui ne favorise pas leurs emplois.

(Tous les graphiques cités sont en annexe avec les chiffres et commentaires)

* ***TRANSPARENT 1*** :

- part des femmes dans la population active Franche-Comté/France

- part des femmes dans les emplois industriels Franche-Comté/France

(dossier IRADES - Franche-Comté 2005 - Activités économiques)

Le poids du Bassin d'Emploi de MONTBELIARD pèse lourd dans cette réalité.

* ***TRANSPARENT 2*** : **le Bassin d'Emploi de MONTBELIARD**

Nous allons voir que, sur ce territoire :

- elles sont plus frappées que les hommes par le chômage
- les emplois -présents et futurs- sont là où elles ne sont pas
- leur nombre sur le marché de l'emploi devrait s'accroître plus rapidement que celui des hommes

2.1 - LE CHOMAGE DES FEMMES DANS LE BASSIN D'EMPLOI -

2.1.1. Situation et évolution générale : une aggravation du chômage des femmes -

* ***TRANSPARENT 3*** : **Un chômage féminin important (D.U.P.M./Doubs RP 90)**

* ***TRANSPARENT 4*** : **Evolution globale du chômage - 1981/91 (10 mois)**

***Remarque préalable** : les chiffres indiqués sont les moyennes mensuelles calculées sur l'année.*

* ***TRANSPARENT 5*** : **Evolution globale - 1990/1991 (10 mois)**

* ***TRANSPARENT 6*** : **Evolution par sexe - 1986/1991**

* ***TRANSPARENT 7*** : **Le chômage des jeunes (moins de 25 ans), par sexe - 1986/1991**

* ***TRANSPARENT 8*** : **Le chômage des 25 à 49 ans par sexe 1986/1991**

* ***TRANSPARENT 9*** : **Comparaison de la place des femmes - 1986/91 (BELFORT/France)**

2.1.2. Autres indicateurs du chômage, autres différences -

- les motifs d'entrée sur le marché du travail :

Plusieurs catégories de motifs d'entrée : les licenciements (économiques et individuels), les démissions, fins de contrats, fins de missions (d'intérim), premières entrées, reprises d'activités.

Hommes et femmes n'entrent pas sur le marché du travail pour les mêmes raisons.

En 1990, les hommes entrent prioritairement sur le marché pour les deux motifs d'indices de précarité du travail : les fins de missions d'intérim et fins de contrats -à durée déterminée- (plus de 60 % des motifs d'entrée)

Les femmes entrent pour "premier emploi" et fin de contrat, l'intérim les concernant peu. Ces deux motifs concernent 69 % des motifs d'entrée des jeunes femmes ; pour les 25 à 49 ans, les motifs sont plus dispersés (fins de contrats, premières entrées, licenciements -plus importants que pour les hommes- reprises d'activités)

- l'ancienneté au chômage - indicateur significatif des plus ou moins grandes difficultés des différentes catégories de chômeurs :

En 1990, les catégories de demandeurs d'emploi les plus touchés par la durée du chômage étaient les suivantes (ordre décroissant) :

1 - les femmes de 25 à 49 ans : 12 mois de chômage en moyenne
2 - les femmes de < 25 ans - 1er emploi : 11 mois
3 - les femmes de < 25 ans et les hommes de 25 à 49 ans : 8 mois
4 - les hommes de < 25 ans - 1er emploi : 5 mois
5 - les hommes de < 25 ans : 4 mois

Facteur discriminant : le sexe, suivi par l'âge et l'inexpérience. On reste en chômage 3 fois plus longtemps (en moyenne) si l'on est femme et âgée, que si l'on est homme et jeune.

A âge et expérience égal : 2 fois plus longtemps si l'on est femme.

*** *TRANSPARENT 10* : Le chômage de longue durée**

Il pèse durement sur les femmes.

(Ces trois indicateurs -motifs d'entrée, ancienneté et longue durée- n'ont pas été actualisés pour les 10 premiers mois de 1991 : ce sont des indicateurs assez stables dans le temps, quoique en hausse constante. Nationalement, le chômage de longue durée s'est relevé d'un jour depuis un an, mais on note une augmentation de 12,7 % de cette catégorie de chômeurs depuis un an).

2.1.3 - transition -

L'examen de la répartition de la population diplômée en chômage (CAP minimum) par secteurs d'activités, va nous offrir une transition -significative me semble-t-il- entre l'inégalité hommes/femmes devant le chômage et l'observation des raisons de cette inégalité : les femmes ont des qualifications et souhaitent exercer des activités dans des créneaux non porteurs d'emplois.

*** *TRANSPARENT 11* : Répartition de la population diplômée au chômage par secteurs d'activités (tirée d'une enquête menée en 1988).**

2.2 - LES EMPLOIS SONT LA OU LES FEMMES NE SONT PAS -

2.2.1 - Peu de femmes dans la filière automobile -

Aujourd'hui :

* ***TRANSPARENT 12*** **: Evolution globale des effectifs PEUGEOT par sexe - 1980/90**

* ***TRANSPARENT 13*** **: Répartition hommes et femmes dans la filière automobile**

Et demain :

* ***TRANSPARENT 14*** **: Flux annuel d'embauches 1990/2000**

2.2.2. - un marché "annexe" du travail, devenu important avec la précarisation croissante de l'emploi : celui du travail intérimaire -

Or, ce marché ne concerne pratiquement pas les femmes. Les emplois proposés sont majoritairement ceux de l'industrie automobile et sous-traitante, occupés donc traditionnellement par des hommes.

C'est un marché conséquent, quoiqu'en baisse sensible en 1991 : en 1990, 40 % des contrats passés en Franche-Comté le sont dans le Pays de MONTBELIARD (environ 6000 contrats par mois) ; en 1991, les contrats passés dans le Pays de MONTBELIARD ne représentent plus que 24 % des contrats passés en Franche-Comté (environ 2900 par mois).

* ***TRANSPARENT 15*** **: Contrats d'intérim 1989/91**

* ***TRANSPARENT 16*** **: Les métiers de l'intérim sont des métiers industriels**

2.3 - L'EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE, CES PROCHAINES ANNEES, SERA, NATIONALEMENT ET LOCALEMENT, LE FAIT DES FEMMES -

Leur nombre sur le marché de l'emploi devrait donc s'accroître, creusant ainsi l'écart entre une population active disponible de plus en plus féminine et une offre d'emploi industrielle qui reste masculine dans l'état actuel des formations et des mentalités. Cet écart est une brèche ouverte au chômage féminin.

Les résultats du RP 90 confirment cette évolution :

Entre 1982 et 1990, la population active du Bassin d'Emploi a diminué de 4,2 % ; chiffre qui représente des évolutions sexuées très typées : - 9,4 % pour les hommes, + 4,7 % pour les femmes.

* ***TRANSPARENT 17*** : **Pyramide des âges, chômeurs et population active ayant un emploi - RP 90**

* ***TRANSPARENT 18*** : **Pyramide des âges, perspectives population active 1982/2000**

— III —

L'EMPLOI FEMININ, UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL

C'est d'abord un enjeu pour elles-mêmes ; c'est aussi un enjeu de développement local. C'est ce que nous allons essayer de voir maintenant, en examinant comment fonctionne la dynamique de l'emploi local.

*** en préalable, quelques remarques méthodologiques :**

Une analyse plus fine que la classique répartition en emplois I, II, III permet de regrouper les emplois sur un Bassin, non par secteurs d'activités, mais en fonction des mécanismes qui président à leurs formations.

On définit ainsi trois types d'emplois : direct, indirect, induit.

- **emploi direct** : sa logique de création relève de décisions qui dépendent d'un marché national ou international du travail. Les décideurs locaux n'ont pas d'influence sur ce type d'emploi. C'est l'emploi qui relève de ce qu'il est convenu d'appeler le développement exogène (et ce peut être indifféremment un emploi industriel ou de services : ici, vous voyez que cela concerne bien sûr l'industrie automobile, à NIORT, par exemple, ce sera le secteur des assurances et mutuelles, à MONTPELLIER, le secteur de la recherche médicale...).

- **emploi indirect** : il résulte de la satisfaction des besoins collectifs de la population du Bassin d'Emploi : éducation et formation, administration, santé, justice... Il est très lié à priori au nombre total des habitants de la zone ; il peut résulter aussi -plus ou moins- de politiques volontaristes de la part des collectivités locales. Il est également lié, pour une large part, aux comportements de sa population, de ses structures socio-professionnelles, de ses qualifications, de ses revenus, de ses structures par âge ou du degré d'urbanisation de la zone.

- **emploi induit** : il résulte de la satisfaction des besoins privés de la population ; c'est essentiellement le secteur du commerce et des services marchands. Ce type d'emplois dépend, plus largement encore que l'emploi indirect, de la taille et du dynamisme du marché local.

Comment, autour de ces emplois, se crée la dynamique locale ?

*** *TRANSPARENT 19* : Croquis effet feedback de la dynamique locale + commentaires**

Comment se réalise cette dynamique locale sur le Bassin de MONTBELIARD ?

*** les chiffres et graphiques qui suivent sont ceux du recensement de population de 1982 ; contrairement aux chapitres précédents, nous n'avons pas encore pu procéder à une mise à jour de ces données.**

* **Comparons d'abord la structure des emplois,** ainsi définie, avec celles d'autres Bassins Franc-Comtois.

* ***TRANSPARENT 20*** **: Tableau répartition des emplois par type + graphique**

Points principaux :

- différences de poids considérables : MONTBELIARD 2ème zone d'emploi, après BESANCON, loin devant BELFORT
- part considérable des emplois directs à MONTBELIARD, loin devant les autres Bassins
- faiblesse de l'emploi indirect et de l'emploi induit, loin devant les autres Bassins.

Première conclusion :

- forte dépendance externe de MONTBELIARD
- insuffisance notoire des emplois indirects et induits et incapacité des emplois directs du Bassin à exercer un effet d'entraînement sur la formation d'autres emplois.

La faiblesse des emplois indirects et induits révèle une grande sensibilité structurelle du Bassin ; en effet, les emplois directs sont étroitement soumis à la conjoncture économique, les emplois indirects et induits jouent un rôle d'amortissement. La relation de causalité entre les emplois directs et les autres se forme par l'intermédiaire de la population totale.

* En gardant toujours cette idée de comparaison avec les autres Bassins Franc-Comtois, regardons **le nombre d'emplois - indirects et induits par habitant.**

* ***TRANSPARENT 21*** : **Tableau et graphique nombre d'emplois/100 habitants**

Faiblesse manifeste :

Ecart important avec les autres Bassins.

- **emplois indirects** : les plus liés à la structure administrative :

- capitale régionale/préfectures (BELFORT, VESOUL)

- sous-préfectures (LURE/LUXEUIL, DOLE, MONTBELIARD) ; la plus mal placée des sous-préfectures.

- **emplois induits** : encore plus net.

La différence d'emplois induits traduit la position dominante de certaines villes, pôles de commerce et de services, et de leur capacité à drainer des populations extérieures : regardez BELFORT, qui compte trois emplois induits pour 100 habitants de plus que MONTBELIARD : les emplois induits dont a besoin la population de MONTBELIARD se créent ailleurs > BELFORT.

* Regardons maintenant comment **se répartissent hommes et femmes sur ces emplois.**

* ***TRANSPARENT 22*** : **Féminisation des emplois, tableau et graphique + commentaires**

Pour MONTBELIARD, le plus faible taux total de féminisation des emplois, avec un double déséquilibre :

- une forte proportion d'emplois directs -55,4 % du total des emplois- et une faible proportion de femmes les occupant - 19 %

- une faible proportion d'emplois indirects et induits -14,2 % du total des emplois- et une forte proportion de femmes les occupant.

Ce double déséquilibre est le résultat d'une croissance déséquilibrée.

Résumons : la croissance de l'emploi s'est fait principalement par **un emploi direct industriel masculin, incapable de générer des emplois indirects et induits, traditionnellement plus féminisés, en nombre suffisant.**

Or, il faut aussi avoir à l'esprit :

- que la croissance de l'emploi surtout masculin, s'accompagne de mécanismes négatifs :

*** un faible taux d'activité féminin** qui entraîne un plus faible recours aux services marchands.... par suite, le volume d'emplois induits en est affecté et accentuera la faiblesse des emplois féminins.

*** la formation de migrations alternantes,** les hommes étant appelés à se déplacer quotidiennement. C'est dans ce cas, l'ensemble de la famille qui réside dans une autre zone d'emploi, y entraînant la formation d'emplois indirects et induits. Phénomène parallèle : la résidence est la plupart du temps choisie proche du lieu de travail de la femme, ce qui détermine aussi les lieux de scolarisation des enfants et la zone de chalandise de la famille.

On en arrive ainsi **à la formation d'un véritable cercle vicieux du développement qui fait qu'une faiblesse structurelle de l'emploi féminin au départ génère des comportements qui tendent encore à affaiblir cet emploi à l'arrivée, et à susciter la formation d'emplois féminins ailleurs.**

*** *TRANSPARENT 23* : Mécanisme du développement de l'emploi dans le Bassin d'Emploi de MONTBELIARD**

On voit bien là que ce déséquilibre de la structure des emplois en défaveur des femmes est bien une clé du développement de MONTBELIARD.

Même si l'on a pas encore eu le temps de mettre à jour, avec les résultats du recensement de population de 1990, les données qui ont permis la construction de cette analyse, les premières informations apportées par le recensement de 1990, celles de l'évolution des emplois salariés de 1982 à 1990, l'observation de l'évolution du chômage, permettent d'affirmer que cette analyse reste, non seulement juste, mais renforcée par l'évolution des toutes dernières années.

Sans revenir sur les chiffres, rappelons que le recensement de 1990 confirme l'hypothèse d'une évolution de la population active qui sera le fait des femmes (diminution de la population active totale, mais augmentation de la population active féminine).

L'évolution du chômage confirme la forte corrélation entre augmentation de la population active féminine et augmentation du chômage féminin.

Car la structure de l'emploi n'a pratiquement pas bougé : la part de l'emploi direct a baissé, mais n'a pas été relayée par des emplois indirects et induits, dont la croissance reste marginale ***(cf annexé, évolution des emplois salariés privés 1982/90 - Source ASSEDIC - page 43).***

Ce qui est logique dans la mesure où la structure économique, dans ses grands traits, du Bassin de MONTBELIARD est resté la même et que la lente évolution des mentalités et des comportements laisse quasiment identique la répartition des sexes à l'intérieur des emplois.

Or, faute d'un changement des mentalités permettant de rééquilibrer la structure des emplois dans l'industrie, les nouvelles actives risqueront fort d'avoir le chômage comme première activité professionnelle.

De plus, on a vu que, malgré un fléchissement en 1991, l'industrie automobile et sous-traitante exprime un fort besoin d'emplois qualifiés, corroboré par sa pyramide des âges. Dans l'état actuel des mentalités, les emplois sont masculins ; or, comment le Bassin de MONTBELIARD réussira-t-il à attirer et à fixer les jeunes techniciens venus de l'extérieur pour occuper partie de ces emplois, si leurs compagnes ne trouvent pas d'emplois sur place ? **Quand maintenant on crée un emploi, il faut que le deuxième suive.**

Ceci ajouté au handicap du Pays de MONTBELIARD en matière de qualité de logements et d'environnement urbain - malgré de gros efforts entrepris- qui provoque déjà une fuite vers BELFORT.

Le cercle vicieux que l'on vient de voir risque ainsi de rentrer dans une spirale.

Annie DECHAUX

– A N N E X E S –

Un emploi féminin faible

La Franche-Comté est avec la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais, une des régions où la part des femmes dans l'emploi est la plus faible.
C'est la conséquence de la structure industrielle.
Mais, l'insuffisance du tertiaire est un facteur aggravant.
La Franche-Comté se situe à un niveau très nettement inférieur à la moyenne nationale.

Part des femmes dans la population active

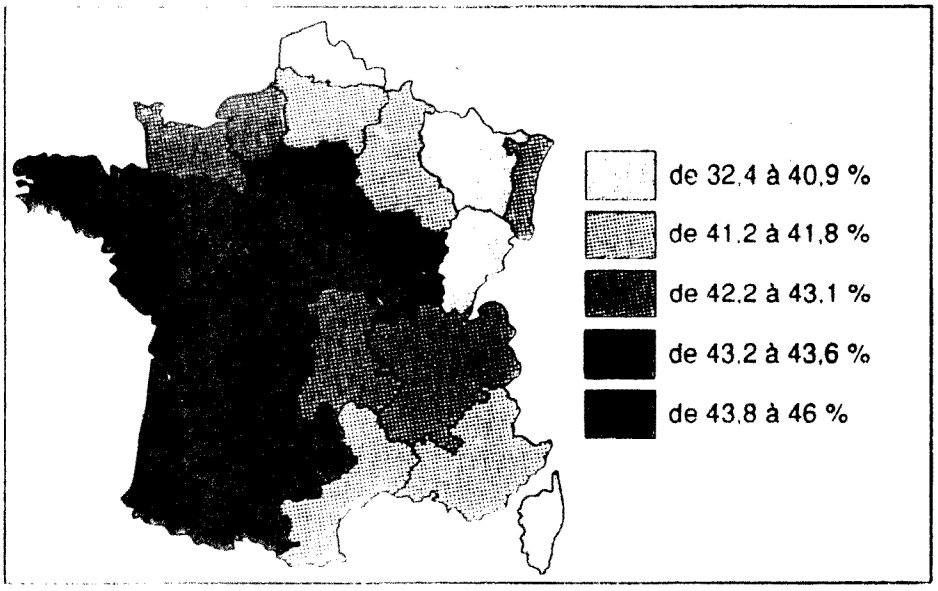

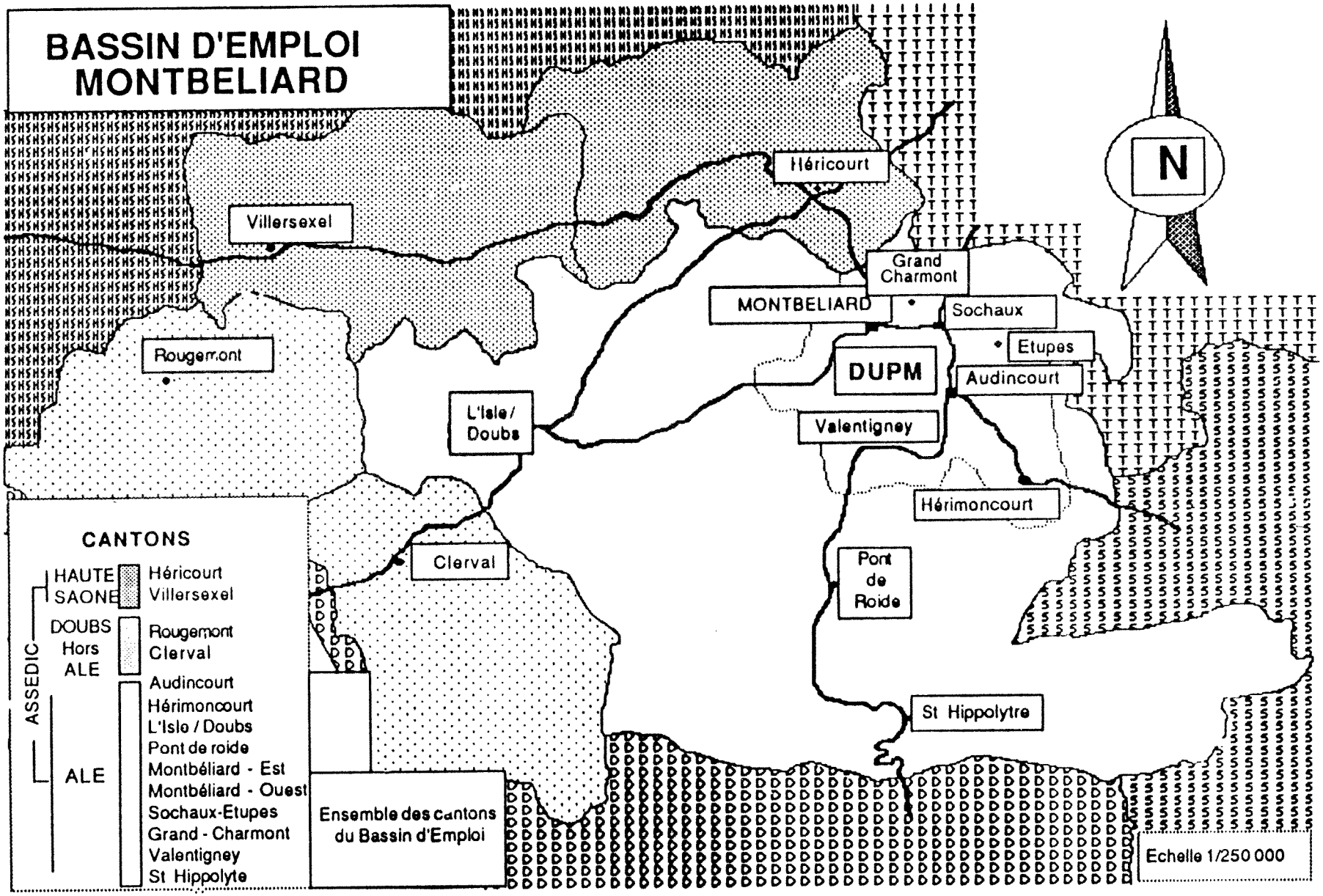
BASSIN D'EMPLOI
MONTBELIARD
N
Héricourt
Villersexel
Grand
Charmont
MONTBELIARD
Sochaux
Etupes
Rougemont
DUPM
Audincourt
L'Isle/
Doubs
Valentigney
Hérimoncourt
Clerval
Pont
de
Roide
St Hippolytre
CANTONS
HAUTE SAONE
Héricourt
Villersexel
DOUBS Hors ALE
Rougemont
Clerval
ASSEDIC
ALE
Audincourt
Hérimoncourt
L'Isle / Doubs
Pont de roide
Montbéliard - Est
Montbéliard - Ouest
Sochaux-Etupes
Grand - Charmont
Valentigney
St Hippolyte
Ensemble des cantons
du Bassin d'Emploi
Echelle 1/250 000

Un chômage féminin important.

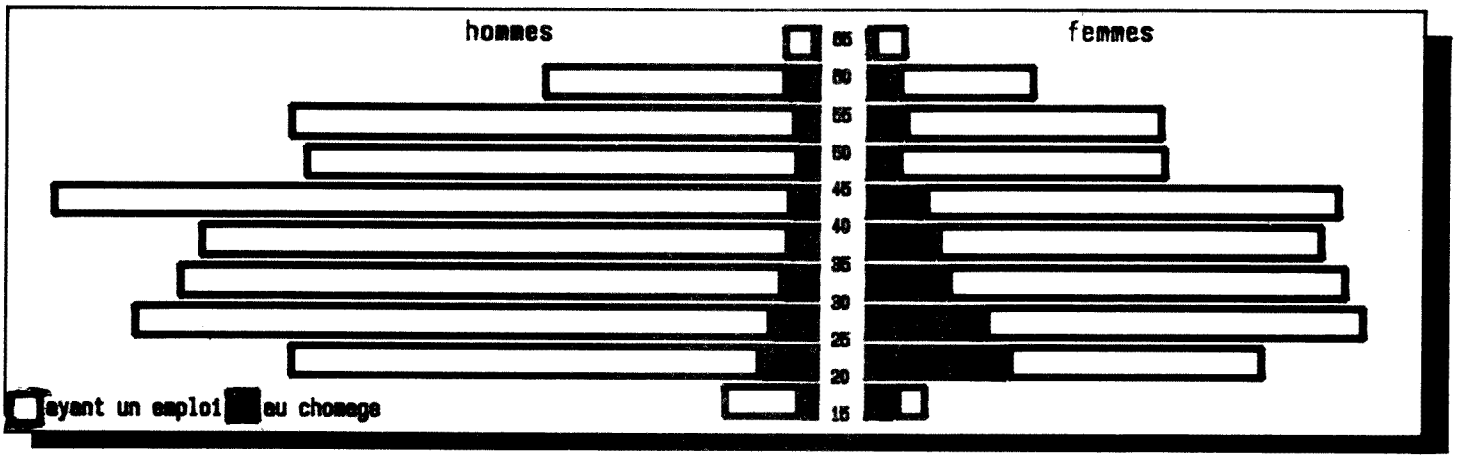

Par rapport à l'ensemble du Doubs, le D.U.P.M. se caractérise par l'importance du taux de chômage féminin : 5 points de plus.

Chez les étrangers du District, le taux de chômage est très important, surtout chez les femmes. Celles-ci sont très peu engagées dans la vie active.

Un chômage féminin beaucoup plus important				
	D.U.P.M.		Doubs	
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage
Hommes	66,7	6,0	65,8	5,2
Femmes	44,4	18,7	46,8	13,8
Ensemble	55,5	11,1	56,1	8,9

LES CHÔMEURS :

Est compté comme chômeur au recensement celui qui s'est déclaré tel sur son bulletin. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active.

LE CHOMAGE : évolution globale 1981/1991 (10mois)

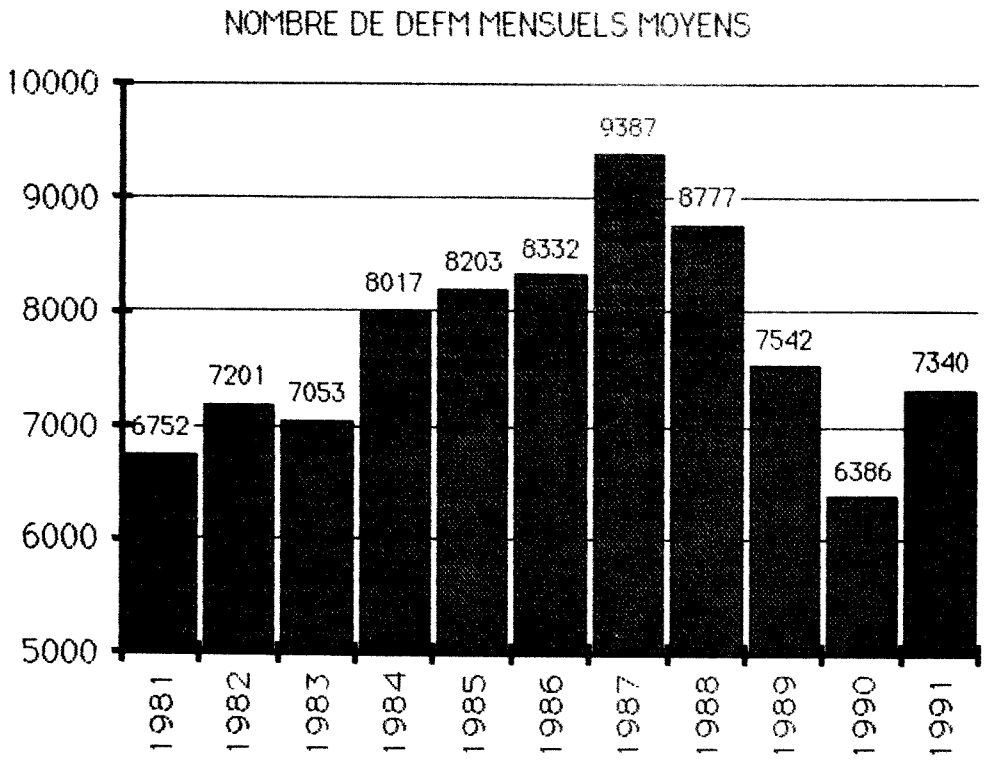

ANNEES	DEFM
1981	6752
1982	7201
1983	7053
1984	8017
1985	8203
1986	8332
1987	9387
1988	8777
1989	7542
1990	6386
1991	7340
1991 : 10 MOIS	

Remarque : les chiffres indiqués sont les moyennes mensuelles calculées sur l'année

Evolution régulière jusqu'en 1987 - point culminant avec près de 9500 demandeurs d'emploi en moyenne ; chute les trois années suivantes (avec moins de demandeurs d'emploi en 1990 qu'en 1981) et reprise du chomage les dix premiers mois de 1991 .

LE CHOMAGE : évolution 1990/91 (10 mois)

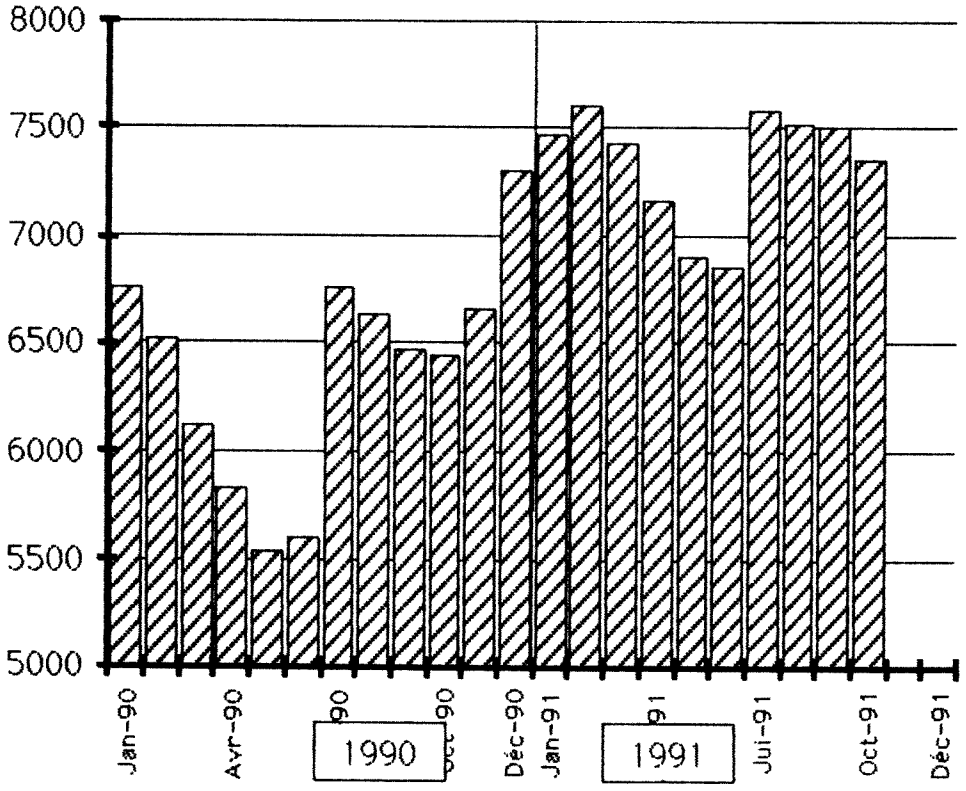

MOIS	DEFM
Jan-90	6764
	6521
	6123
Avr-90	5821
	5538
	5602
Jui-90	6754
	6634
	6471
Oct-90	6445
	6659
Déc-90	7303
Jan-91	7472
	7598
	7435
Avr-91	7163
	6911
	6862
Jui-91	7576
	7518
	7509
Oct-91	7353
	0
Déc-91	0

Détail par mois pour les deux dernières années . Malgré une physionomie similaire -mois par mois - entre les deux années , l'aggravation du chomage apparait nettement en 1991.

DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE 1986-1991

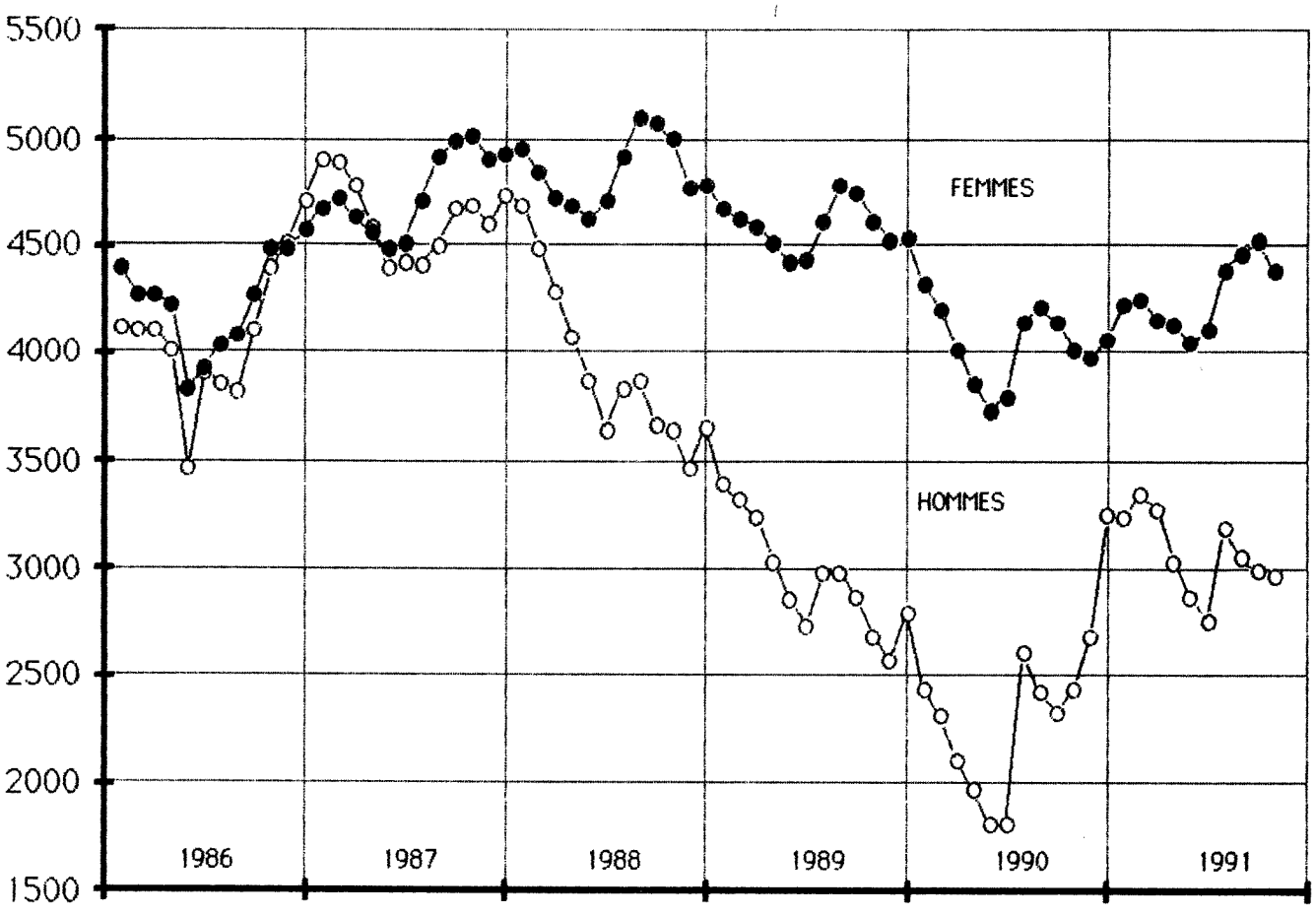

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
HOMMES	4092	4634	3930	2954	2348	3071
FEMMES	4240	4753	4847	4588	4038	4269
TOTAL	8332	9387	8777	7542	6386	7340
% HOMMES	49,1	49,4	44,8	39,2	36,8	41,8
% FEMMES	50,9	50,6	55,2	60,8	63,2	58,2

Evolution homogène entre hommes et femmes jusqu'en 1988 - les femmes étant toujours un peu plus nombreuses- ; pendant la décrue du chomage -1988/90- , l'écart se creuse de manière spectaculaire entre hommes et femmes ; la récente aggravation du chomage semble amorcer un resserrement de l'écart .

Les choses se passent un peu comme si " quand ça va bien , ça va moins bien pour les femmes " , alors qu'une détérioration du marché du travail affecte d'abord les hommes .

Une explication : le chomage féminin réel serait plus important que celui que l'on constate , un certain nombre de femmes s'inscrivant à l'ANPE quand elles pensent avoir une chance de trouver un travail , c'est à dire quand la conjoncture est bonne . Autre explication : les créations d'emplois dans la courte période d'embellie - 1988/90- ont eu lieu dans des secteurs peu féminisés (secteurs de biens d'équipement) et ont été des emplois temporaires (CDD , intérim) .

Le chomage des jeunes par sexe 1985/91

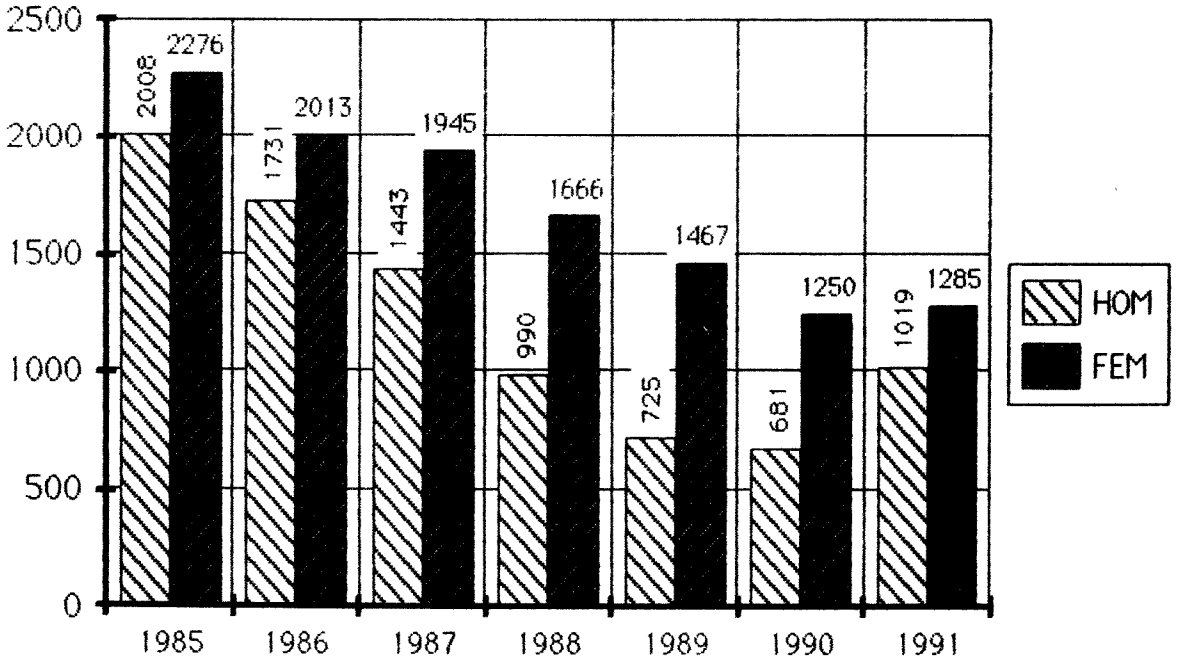

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
HOMMES	2008	1731	1443	990	725	681	1019
FEMMES	2276	2013	1945	1666	1467	1250	1285
TOTAL	4284	3744	3388	2656	2192	1931	2304
% Hommes	46,9	46,2	42,6	37,3	33,1	35,3	44,2
% Femmes	53,1	53,8	57,4	62,7	66,9	64,7	55,8

Décrue régulière du chomage des jeunes depuis 1985 , du essentiellement aux efforts déployés pour l'insertion sociale des jeunes .

Même phénomène que dans les diagrammes précédents :"quand ça va bien , ça va moins bien pour les femmes " : plus le chomage s'améliore , plus il se féminise .

LE CHOMAGE DES 25 à 49 ANS PAR SEXE 1985/91

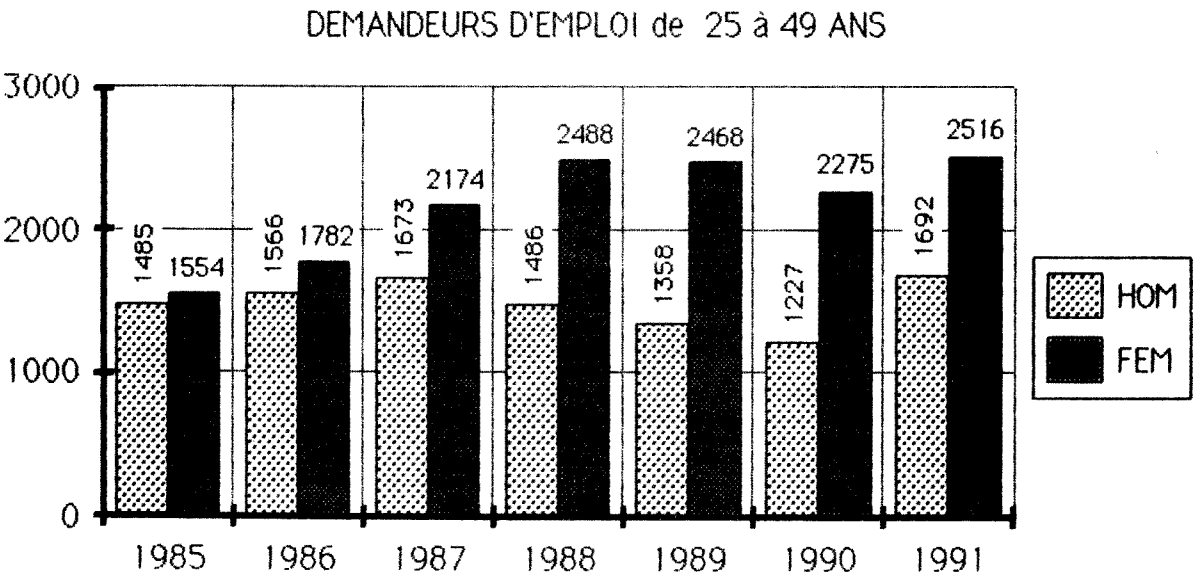

	1985	986	1987	1988	1989	1990	1991
HOMMES	1485	1566	1673	1486	1358	1227	1692
FEMMES	1554	1792	2174	2488	2468	2275	2516
TOTAL	**3039**	**3358**	**3847**	**3974**	**3826**	**3502**	**4208**
% Hommes	48,9	46,6	43,5	37,4	35,5	35,0	40,2
% Femmes	51,1	53,4	56,5	62,6	64,5	65,0	59,8

A l'inverse , le chomage des 25/49 ans s'accroit régulièrement depuis 1985. A remarquer : le plus mauvais chiffre enregistré depuis 7 ans est celui de 1991 (10 mois).

Presque égaux devant le chomage en 1985 (51% de femmes) , hommes et femmes voient leur situation se différencier de plus en plus nettement , en s'aggravant pour les femmes (65% en 1990) . Remarque similaire aux précédentes pour les premiers mois de 1991 : la détérioration du marché leur "profite" (moins de 60% en 1991)

La même situation existe au niveau national .

Chomage : la part des Femmes ; quelques comparaisons

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
MONTBELIARD	51,4	50,8	54,9	60,7	64,6	58,6
BELFORT	53,8	53,9	56,7	60,1	63,0	59,8
FRANCE	49,1	50,3	51,9	53,3	54,0	53,4

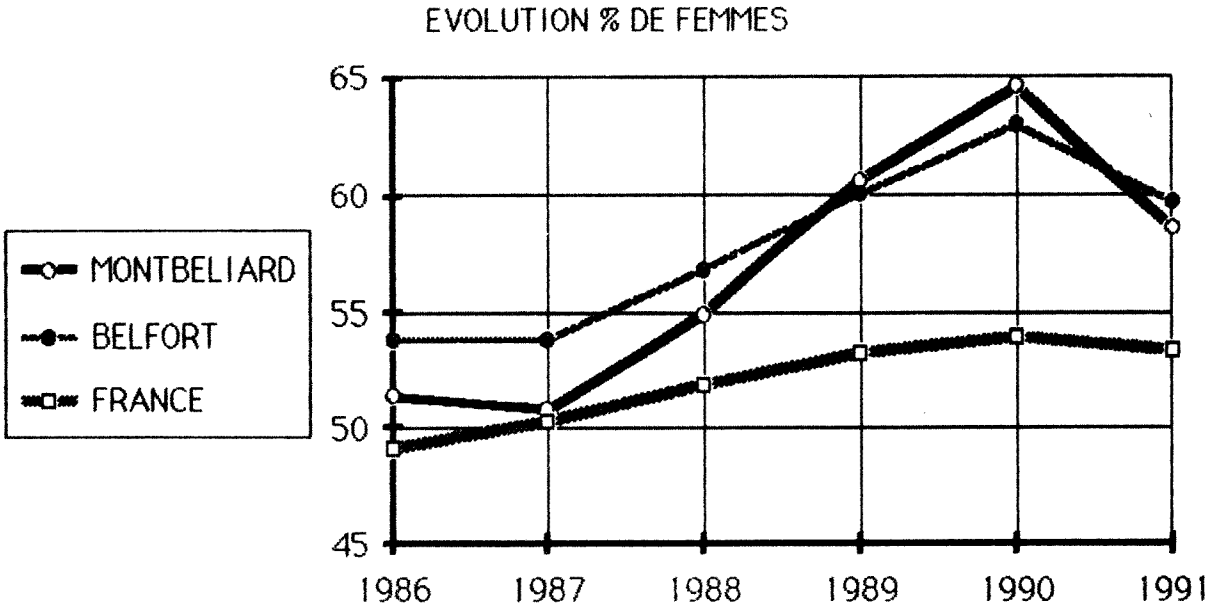

On observe ,nationalement et localement , une hausse générale de la part des femmes dans le chomage , mais le Bassin de Montbéliard est très caractéristique . Il n'était pas spécialement mal placé en 1986 : 2 points de plus que la moyenne nationale et 2,4 de moins que Belfort . Il a mêm vu en 1987 son taux de femmes avoisiner le taux national .

De 1987 à 1990 , la situation s'est énormément dégradé , le taux de Montbéliard étant en 1990 de plus de 10 points supérieur à la moyenne nationale et de 1,6 à celle de Belfort . En 1991, au moment où la situation de l'emploi se détèriore , celle des femmes semble s'améliorer , ou du moins , ce ne sont pas elles qui sont les premieres frappées par cette détérioration de l 'emploi . Ce fait est particulièrement net à Montbéliard . On a vu (T.6) qu'une détérioration du marché du travail affectait d'abord les hommes , comme s'ils constituaient encore le noyau dur de l'emploi et que les turbulences du marché agissaient sur les femmes d'une façon différée .

3-4-2 - LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE - ALE MONTBELIARD-

	1 à 2 ANS	2 à 3 ANS	+ de 3 ANS	TOTAL
H<25 1e	10	2	0	12
F<25 1e	48	23	31	102
H<25	33	6	2	41
F<25	168	56	47	271
H 25/49	140	44	54	238
F 25/49	415	149	135	698
Total	814	279	269	1362

Les femmes repèrées en hachures sombres sur le graphique ci-dessous apparaissent comme la composante principale des chomeurs de longue durée- 7,5% des DEFM de longue durée sont des jeunes femmes de moins de 25 ans n'ayant jamais travaillé - plus de la moitié de ces DEFM sont des femmes de 25 à 49 ans

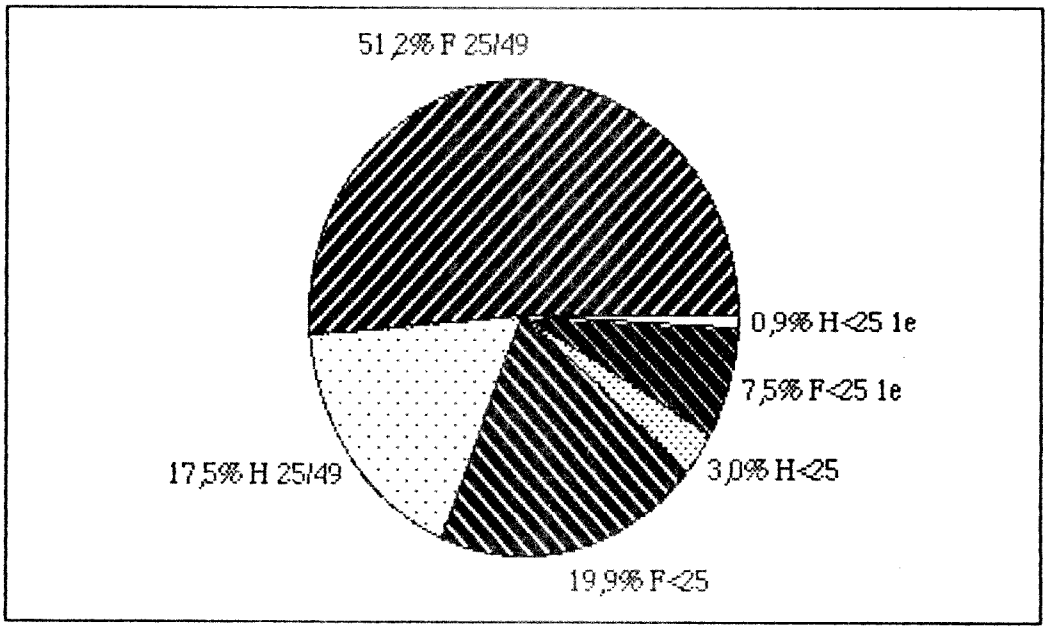

REPARTITION DE LA POPULATION DIPLOMEE DANS LE R.O.M.E.

SECTEURS R.O.M.E.	Proportion Hom / Fem	Diplômés / Popul. secteur	Répartition Diplômes	OBSERVATIONS
35 EMPLOIS ADMINISTRATIFS	F=91,6 H=8,4	55,3 %	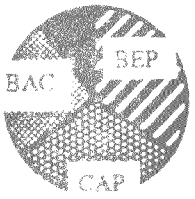	Une population jeune : age moyen 26 ans. Essentiellement feminine La plus diplômée Inadéquation de la formation et des besoins réels du marché du travail.
26 COMMERCE DISTRIBUTION	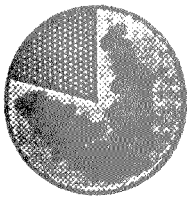 F=79,9 H=20,1	30,5 %	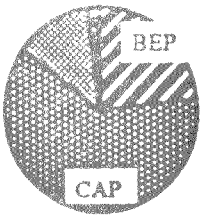	Une population jeune: age moyen 23 ans . Très largement féminine Peu diplômée , les diplômes ne correspondent pas toujours aux métiers
28 HOTELLERIE RESTAURATION	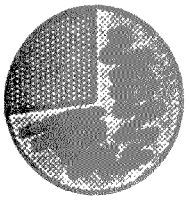 F=72,6 H=27 4	33,5 %	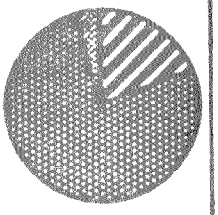	Age moyen 23 ans majoritairement féminine Très peu diplômée CAP BEP 96 %
10 METALLURGIE	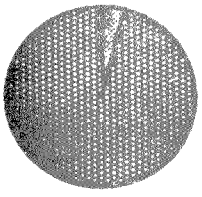 F=4,9 H=95,1	38,4 %	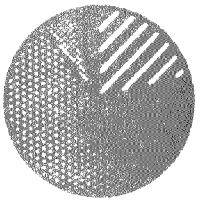	Population plus agée :29 ans Fortes difficultés d'insertion à tout age . Taux de rotation élevé : travail précaire Diplômes CAP BEP 90%
05 BATIMENT TRAVAUX PUBLICS	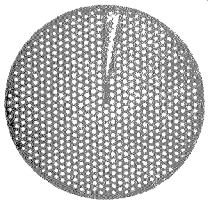 F=3,5 H=96,5	14,7 %	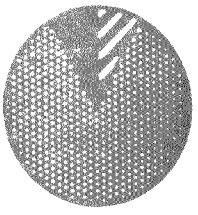	Age moyen 29 ans C'est la population ayant le plus travaillé pendant la période de référence . CAP 83 %(peinture, electricité maçonnerie)
20 HABILLEMENT	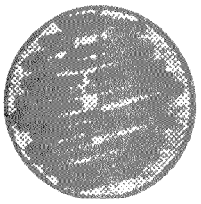 F=100 H=0	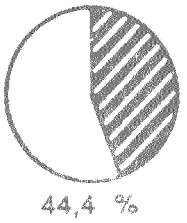 44,4 %		Population jeune 25 ans Population ayant le moins travaillé pendant la période de référence CAP "Industrie de l'habillement" " couture " LEP des Huisselets
38 SANTE	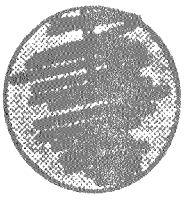 F=98,6 H=1,4	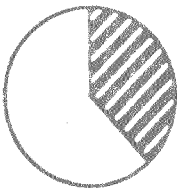 38 %	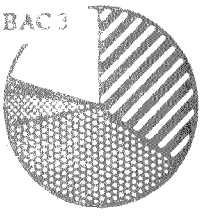	Age moyen 26 ans ; mais une forte fréquence des 31-41 ans (retour sur le marché du travail) Forte représentation des BAC+3 (20 %) CAP: employés de collectivités

Evolution des effectifs Peugeot Automobiles 1980/90

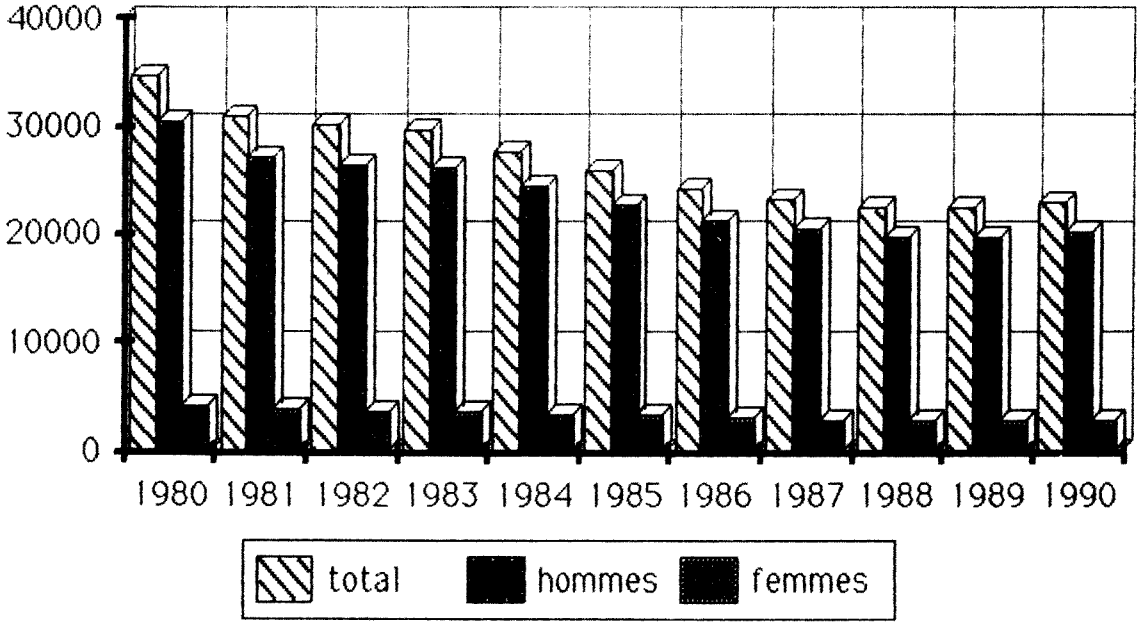

années	hommes	femmes	total	% femmes
1980	30235	4134	34369	12,03
1981	26956	3767	30723	12,26
1982	26311	3623	29934	12,11
1983	26002	3519	29521	11,92
1984	24284	3303	27587	11,97
1985	22570	3236	25806	12,53
1986	21093	2992	24085	12,42
1987	20306	2898	23204	12,48
1988	19517	2792	22309	12,51
1989	19680	2750	22430	12,26
1990	20090	2785	22875	12,17

La diminution des effectifs au cours des dix dernieres années ne modifie pas la structure des emplois selon les sexe : la proportion de femmes reste faible .

REPARTITION HOMMES ET FEMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

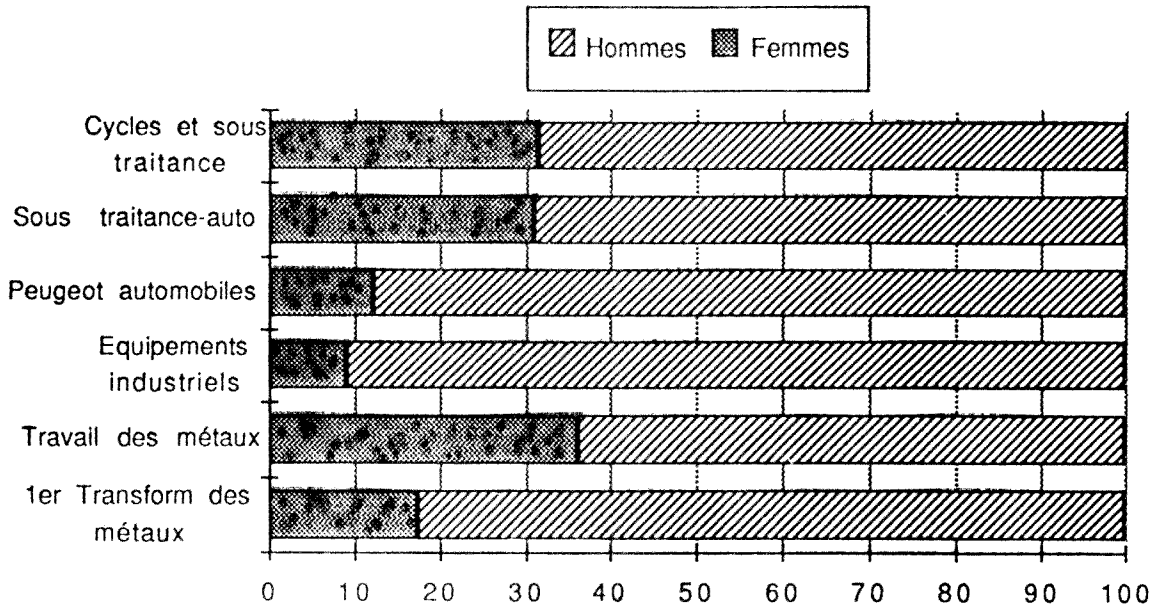

Un constat évident : la filière automobile est une filière masculine 18.08% de femmes en 1988 . La baisse des effectifs affecte légèrement moins les femmes que les hommes : la part des femmes croit trés légèrement : +0,6% d'augmentation entre 1985 et 1988 . Croissance dérisoire , d'autant qu'elle se réalise sur des effectifs qui diminuent (- 852 femmes entre 1985 et 1988) .

Les secteurs de la filière sont différemment sous féminisés :

-Trois secteurs sont très peu féminisés (< de 15% des effectifs)

Deux d'entre eux ont des effectifs peu importants : la première transformation des métaux et les équipements industriels ; leurs effectifs féminins , déja faibles , diminuent encore , alors que la première transformation des métaux est un secteur en légère augmentation .

Peugeot Automobiles , malgré une baisse de 504 femmes salariées entre 1985 et 1988 , stabilise la proportion de ses effectifs féminins (+0,41%)

-Trois secteurs sont moyennement féminisés (plus de 30% des effectifs) :

Le secteur du travail des métaux procède à une réduction de ses effectifs féminins (-111 femmes) , quand ses effectifs masculins augmentent

La sous traitance automobile fait au contraire appel à des femmes (+370 entre 1985 et 1988) ,insuffisamment pourtant pour que leur proportion reste stable : elle baisse de près de 4 points.

Les Cycles ,dont les effectifs totaux chutent , voient cependant augmenter la proportion de femmes dans l'entreprise , qui passent de 24% des effectifs en 1985 à 31% en 1988.

On obtient par simulation le tableau suivant:

FLUX ANNUELS D'EMBAUCHES 1990-2000

Dans l'industrie automobile en fonction des effectifs à atteindre

	effectifs	15000	17500	20000
OUVRIERS	Hommes	106	241	377
	Femmes	-5	15	34
	TOTAL	101	256	411
ETAM et IC	Hommes	85	134	182
	Femmes	0	7	14
	TOTAL	85	141	196
TOTAUX				
	TOTAL HOMMES	**191**	**375**	**559**
	TOTAL FEMMES	**-5**	**22**	**48**
	TOTAL GENERAL	**186**	**397**	**607**

A structure d'emploi identique à celle d'aujourd'hui (12% de femmes) , le nombre de femmes embauchées annuellement dans les trois hypothèses envisagées , sera nul (-5) , ou dérisoire (20 à 50) , alors qu'il sera conséquent pour les hommes

Contrats d'intérim 1989/91

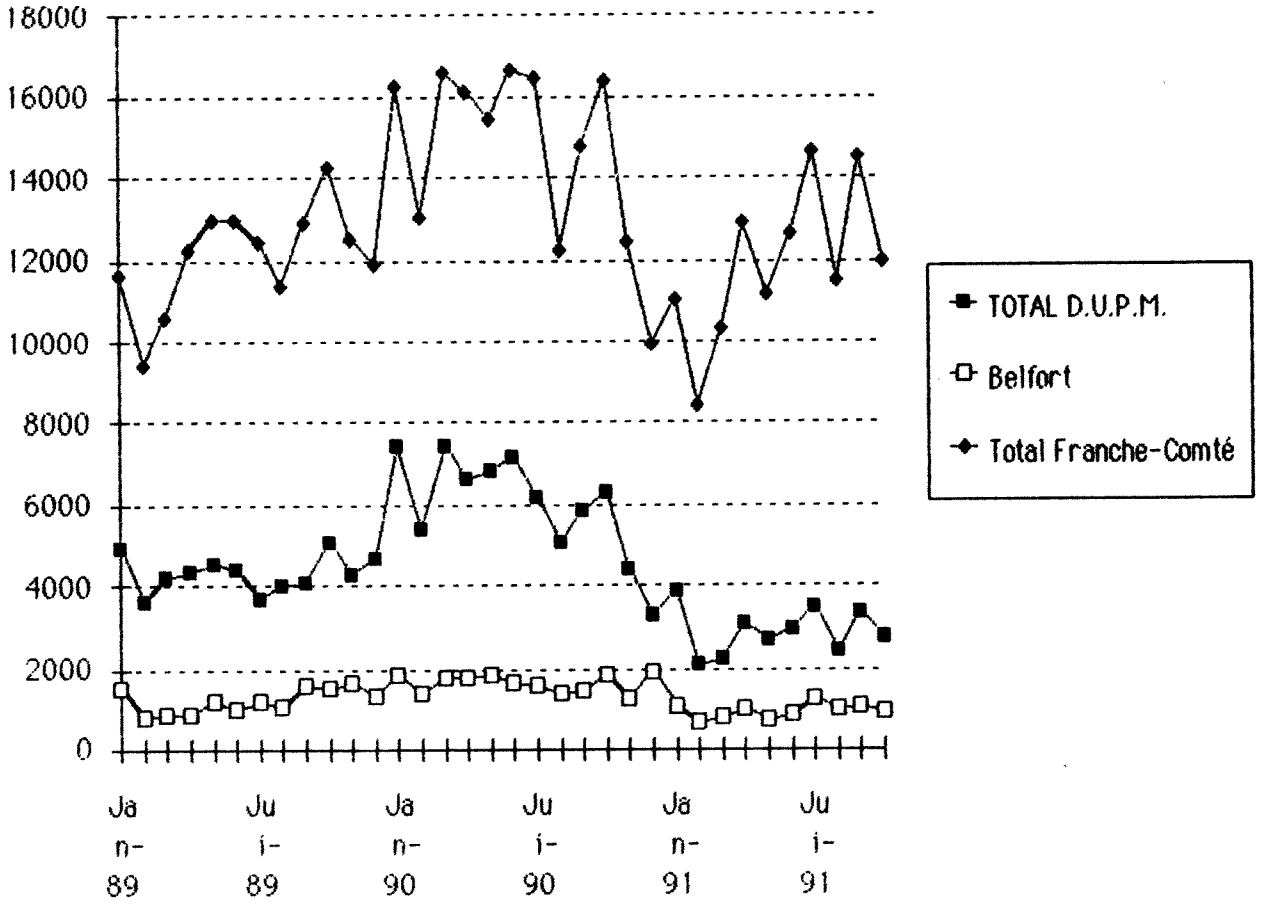

En 1990, 40% des contrats d'intérim passés en Franche- Comté le sont **dans le Pays de Montbéliard** (environ 6000 contrats par mois) ; **en 1991** , ceux ci ne représentent plus que **24%** des contrats franc- comtois (environ 2900 par mois) .

LES OFFRES D'EMPLOIS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL INTERIMAIRE	BASSIN DE MONTBELIARD *1						REGION *2					
	EMPLOIS TOUTES BRANCHES	METALLURGIE,MECANIQUE	BATIMENT TRAVAUX PUBLICS	AGRO-ALIMENTAIRE- DISTRIBUTION	TERTIAIRE DIVERS	EMPLOIS ADMINISTRATIFS	EMPLOIS TOUTES BRANCHES	METALLURGIE,MECANIQUE	BATIMENT TRAVAUX PUBLICS	AGRO-ALIMENTAIRE- DISTRIBUTION	TERTIAIRE	EMPLOIS ADMINISTRATIFS
ELECTROMECANICIEN (3-4) *3	■						▒					
MECANICIEN (3-4)	■						■					
MECANICIEN (5)	■						▒					
TECHNICIEN QUALITE , MAINTENANCE (3-4)	■						▒					
ELECTRICIEN (3-4-5)	■						▒					
DESSINATEUR INDUSTRIEL (3-4)	■						▒					
MECANICIEN MECANIQUE GENERALE (4-5)		■						▒				
MONTEUR MECANICIEN (5)		■						▒				
TOURNEUR (4-5)		■						■				
FRAISEUR (4-5)		■						■				
AJUSTEUR OUTILLEUR (5)		■						▒				
TUYAUTEUR (5)		■						▒				
PEINTRE INDUSTRIEL (5)		■						■				
COUVREUR ZINGUEUR (5)		■						■				
DESSINATEUR INDUSTRIEL (3-4)		■						■				
AJUSTEUR MOULISTE (5)		■						▒				
CHAUDRONNIER METALLIER (5)		■						▒				
SOUDEUR (5)		■						■				
SERRURIER METALLIER (4-5)		■						▒				
MACONS (4-5)			■						■			
PLOMBIER CHAUFFAGISTE (5)			■						▒			
CONDUCTEUR D'ENGINS (4-5)			■						▒			
MENUISIER CHARPENTIER (4-5)			■						■			
CARRELEUR (5)			■						■			
PEINTRE EN BATIMENT (4-5)			■						■			
ELECTROTECHNICIEN (4-5)			■						■			
VENDEURS AVEC EXPERIENCE (4)				■						■		
BOUCHER CHARCUTIER (5)				■						■		
REPRESENTANT (3-4)				■						■		
INFIRMIERE (3-4)					■						■	
OPERATEUR PROGRAMMEUR (3-4)					■						■	
MONITEUR AUTO ECOLE (4)					■						▒	
SERVEUSE (5)					■						▒	
SECRETAIRE (3-4)						■						▒

LEGENDE	
TENDANCE FORTE	■
TENDANCE MOYENNE ET CONTINUE	▒

*1 : source des informations Bassin d'emploi : enquête agences intérimaires - novembre 1991-

*2 : source des informations pour la Région : enquête Union Patronale : " les grandes tendances pour les emplois de demain " - novembre 1991 -

*3 : niveaux de formations

ACTIFS ET CHOMEURS PAR SEXE

POPULATION ACTIVE TOTALE

	Abrégé	1975	1982	1990	90-82	%90/82
Population Active	P.A.	86 832	88 406	84 671	-3 735	-4,22
Population Active Hommes	P.A.H.	59 831	55 997	50 718	-5 279	-9,43
Population Active Femmes	P.A.F.	27 001	32 409	33 953	1 544	4,76

La population active comprend les personnes ayant effectivement un emploi et les chomeurs; elle représente donc les besoins d'emplois du Bassin . Elle a diminué dans les mêmes proportions que la population totale , mais de façon très différenciée : **les actifs masculins ont perdu près de 10% de leurs effectifs , les actives en ont gagné près de 5%** .

ACTIFS AYANT UN EMPLOI ET CHOMEURS

	Total PAE	Hommes	Femmes	Tot Chom.	Hommes	Femmes	tx ch.t	tx H	tx F
Bassin Montbeliard	75767	47995	27772	8904	2723	6181	10,4	5,3	18,2
T . de Belfort	52357	31908	20449	6581	2231	4350	11	6,4	17,5
Franche-Comté	433 266	257 664	175602	44 178	14 877	29 301	9,2	5,4	14,3

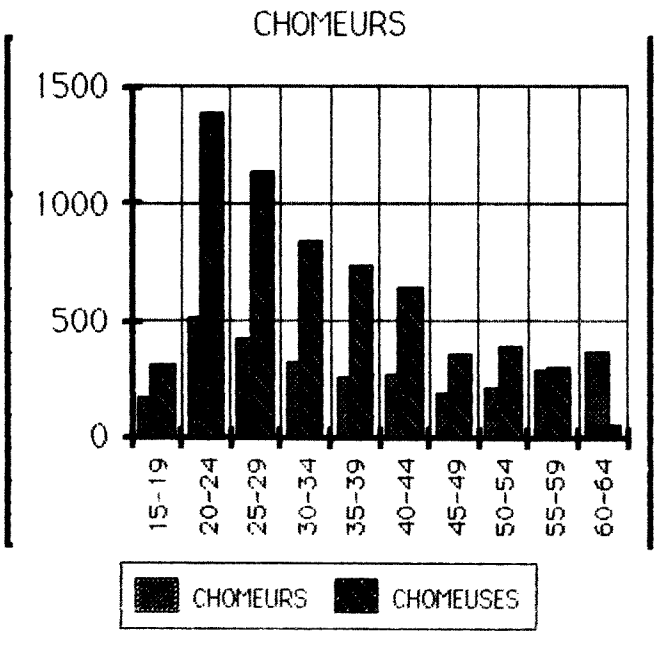

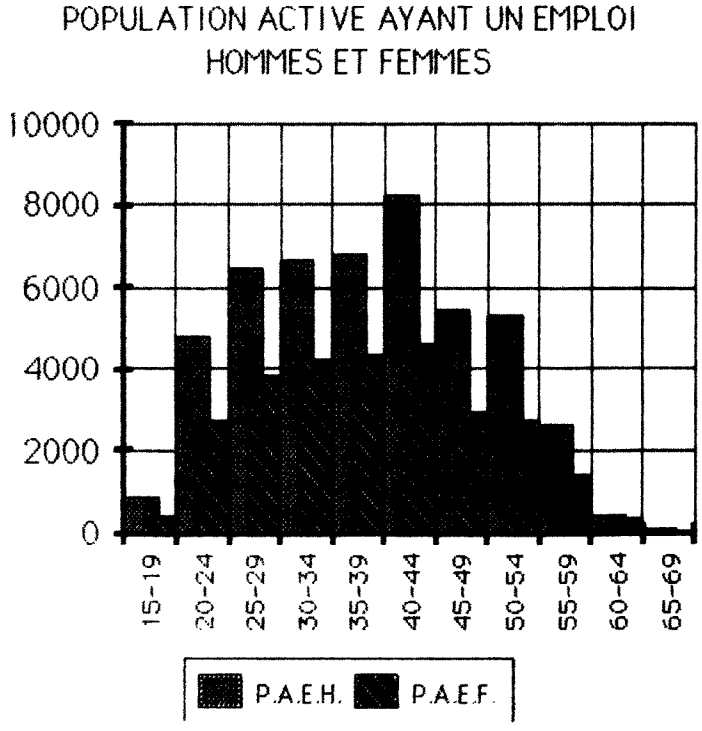

La différence entre population active totale et celle ayant un emploi , c'est le chomage . Ce sont les femmes qui illustrent cette différence : 18,2% des actives sont au chomage , et 5,3% des hommes .

Les deux graphiques représentent ce fait de manière caricaturale .

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE *

P.A.	1982	1990	1995	2000
HOM	55820	52385	49890	47179
FEM	32092	40725	42803	43482

EVOLUTION POPULATION ACTIVE HOMMES 1982-2000

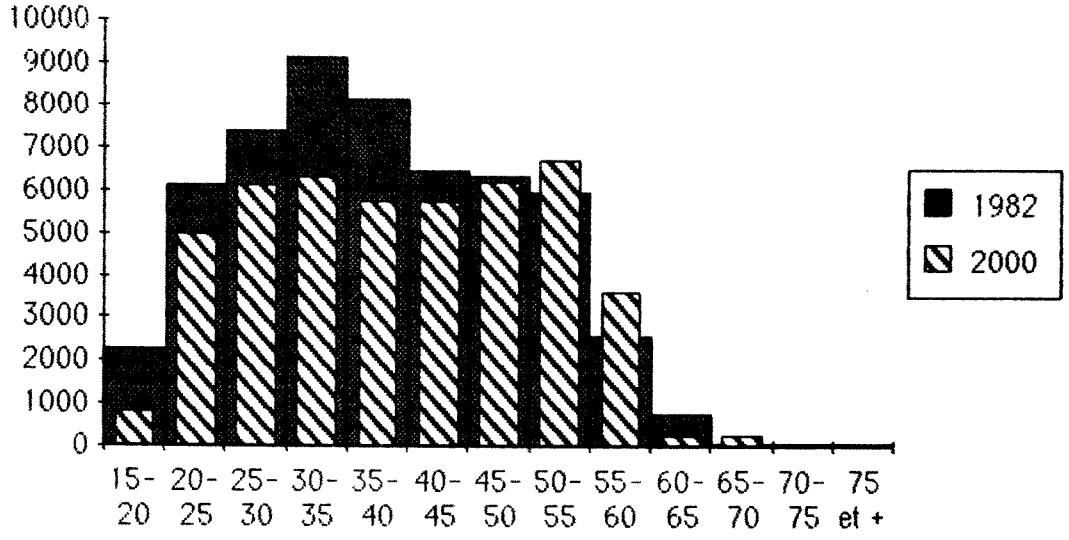

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE FEMMES 1982-2000

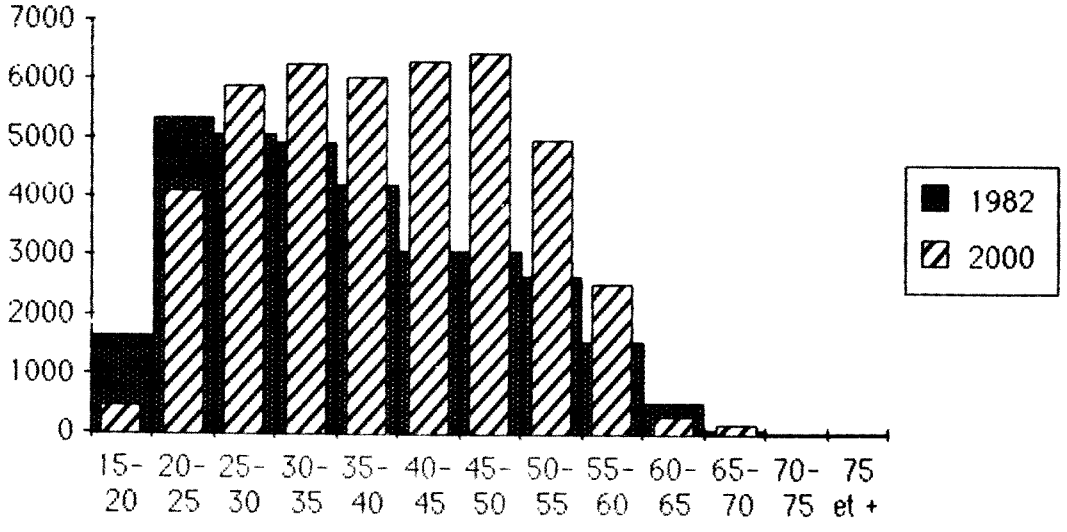

* estimations faites en 1988 , surévaluées par rapport aux résultats du reçensement de 1990 ; mais les paramètres restent justes .

Ces emplois à leur tour génèrent une nouvelle population totale.

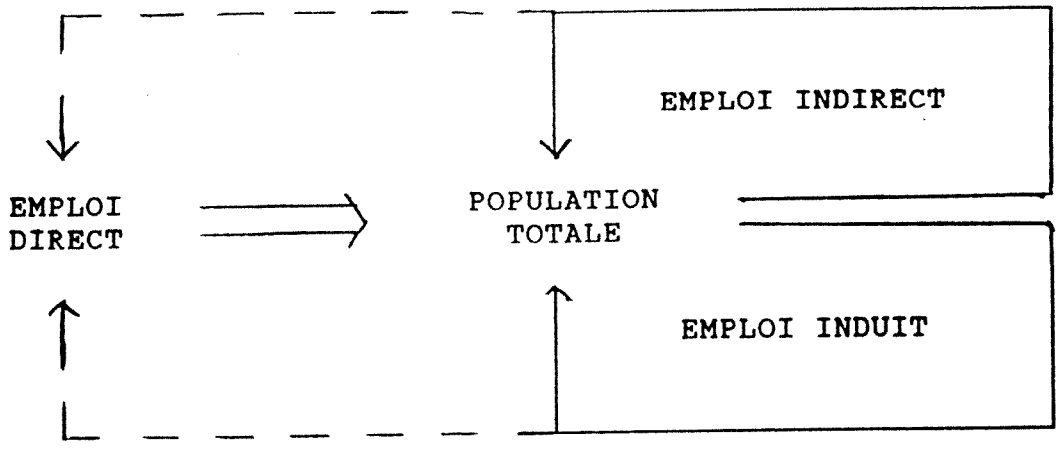

Effet feedback de la dynamique locale

Le développement local peut ainsi être ramené à deux questions auxquelles il convient d'apporter des réponses spécifiques :

- dans quelle mesure le Bassin d'Emploi étudié est-il capable de créer des emplois directs, par le dynamisme de ses entreprises ou sa capacité à en attirer de nouvelles ?

- comment, à partir de cette impulsion initiale, se constituent pour lui les emplois complémentaires administratifs ou commerciaux ?

Un Bassin d'Emploi se présente donc comme un système local d'emploi qui tire sa force des liaisons et des réseaux qu'il est capable de constituer entre les divers types d'emplois.

Assurer le développement local, c'est créer une synergie maximale entre tous ces emplois, faire qu'ils se complètent et s'entraînent mutuellement.

REPARTITION DES EMPLOIS PAR TYPE

	MONTBELIARD	BESANCON	BELFORT	DOLE	VESOUL	LURE LUXEUIL
ACRICULTURE	3 096	5 580	1 164	2 256	3 412	2 784
B.T.P.	4 420	6 632	3 464	1 652	1 972	1 608
EMPLOI INDUIT	18 128	35 152	15 784	8 620	9 492	10 516
EMPLOI INDIRECT	12 028	24 220	11 132	4 836	7 136	5 684
EMPLOI DIRECT	46 888	16 748	17 068	6 708	6 964	7 432
TOTAL	84 560	88 332	48 612	24 072	28 976	28 024
AGRICULTURE	3,66	6,32	2,39	9,37	11,78	9,93
B.T.P.	5,23	7,51	7,13	6,86	6,81	5,74
EMPLOI INDUIT	21,44	39,80	32,47	35,81	32,76	37,52
EMPLOI INDIRECT	14,22	27,42	35,11	20,09	24,63	20,28
EMPLOI DIRECT	55,45	18,96	35,11	27,87	24,03	26,52
TOTAL	100	100	100	100	100	100

REPARTITION DES EMPLOIS PAR TYPE (%)

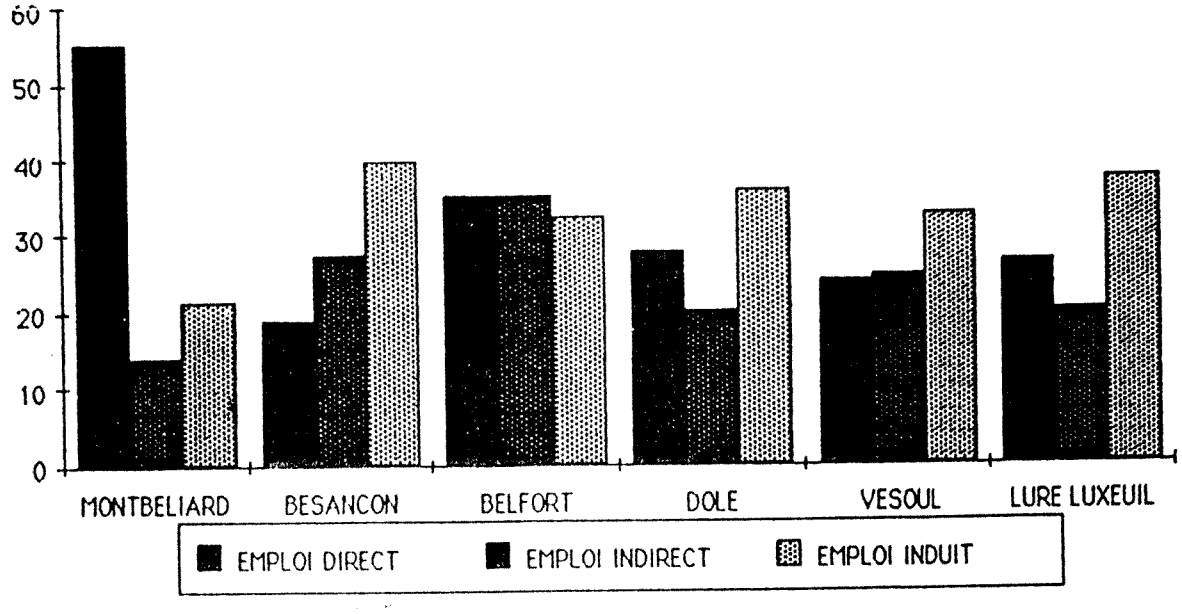

NOMBRE D'EMPLOIS POUR 100 HABITANTS

EMPLOI	INDIRECT	INDUIT	TOTAL
MONTBELIARD	5,84	8,81	14,65
BESANCON	11,05	16,04	27,09
BELFORT	8,44	11,97	20,41
DOLE	6,75	12,03	18,78
VESOUL	9,83	13,08	22,91
LURE LUXEUIL	6,78	12,54	19,32

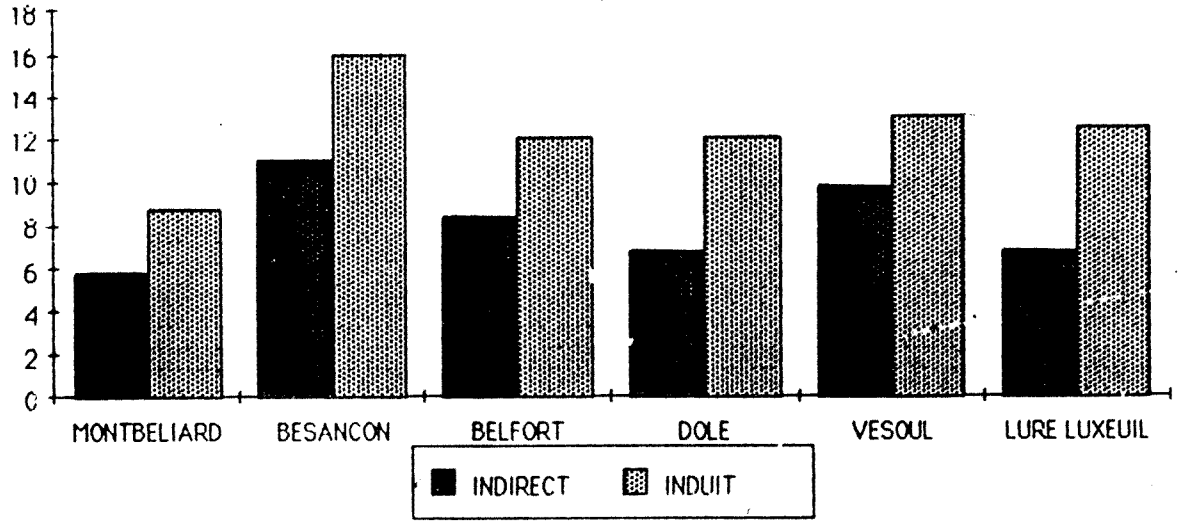

La faiblesse des emplois induits et indirects par habitant à MONTBELIARD est manifeste : 14,65 %. Ceci par rapport à toutes les autres zones.

L'écart est important : de 14,65 emplois pour 100 habitants à MONTBELIARD à 27,09 à BESANCON. La moyenne est de 20,5 emplois induits indirects pour 100 habitants pour les 6 bassins retenus -et de 14,6 pour celui de MONTBELIARD-.

Ainsi le Bassin de MONTBELIARD est caractérisé, non seulement par une insuffisance relative, en pourcentage des emplois, mais surtout une insuffisance absolue, c'est-à-dire en rapport aux besoins qu'exprime le nombre d'habitants.

Emplois féminins, emplois masculins :

TAUX DE FEMINISATION DES EMPLOIS	TOTAUX	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS
MONTBELIARD	31,46	19,03	55,54	52,85
BESANCON	42,11	43,04	46,42	46,27
BELFORT	37,60	23,88	45,92	53,62
DOLE	36,20	19,20	45,08	51,55
VESOUL	39,18	20,85	50,45	51,92
LURE LUXEUIL	37,91	42,52	36,59	40,43

PROPORTION D'EMPLOIS FEMININS (%)

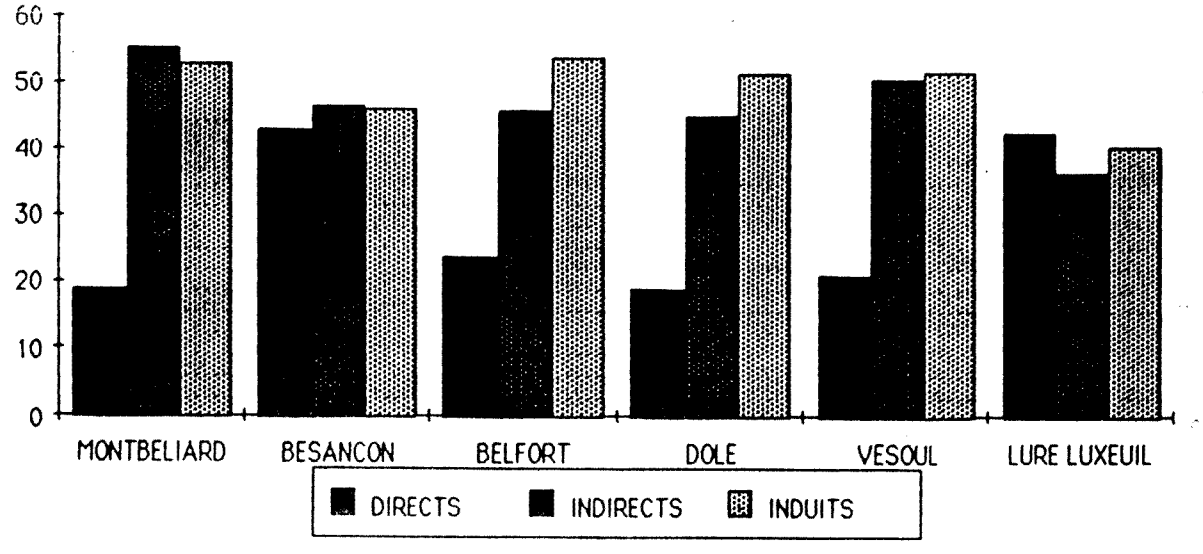

Université de Franche-Comté **CETAP**

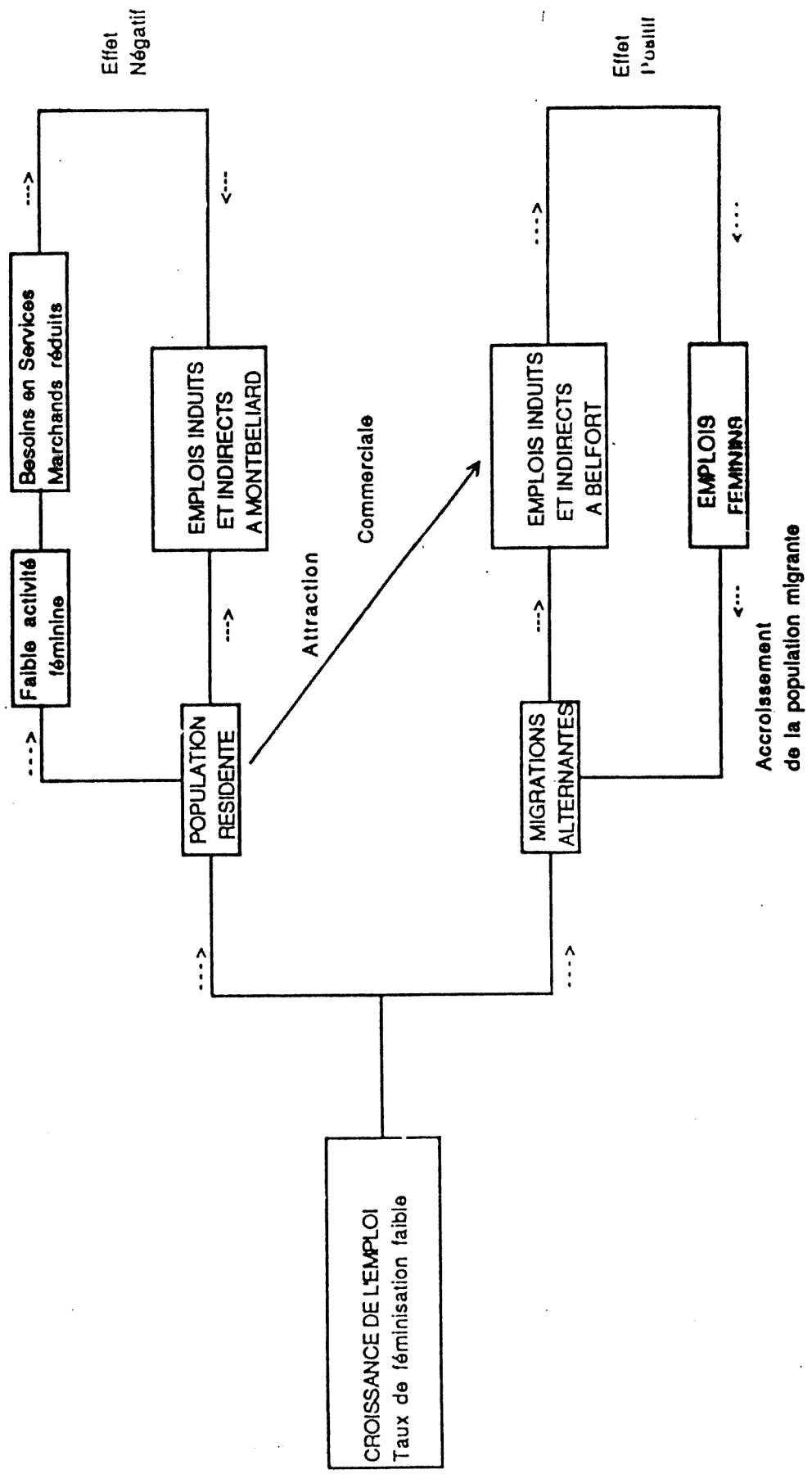

Mécanisme de développement de l'emploi dans la zone de Montbéliard

OÙ SONT LES FEMMES...

Faute d'emplois, elles quittent le Pays

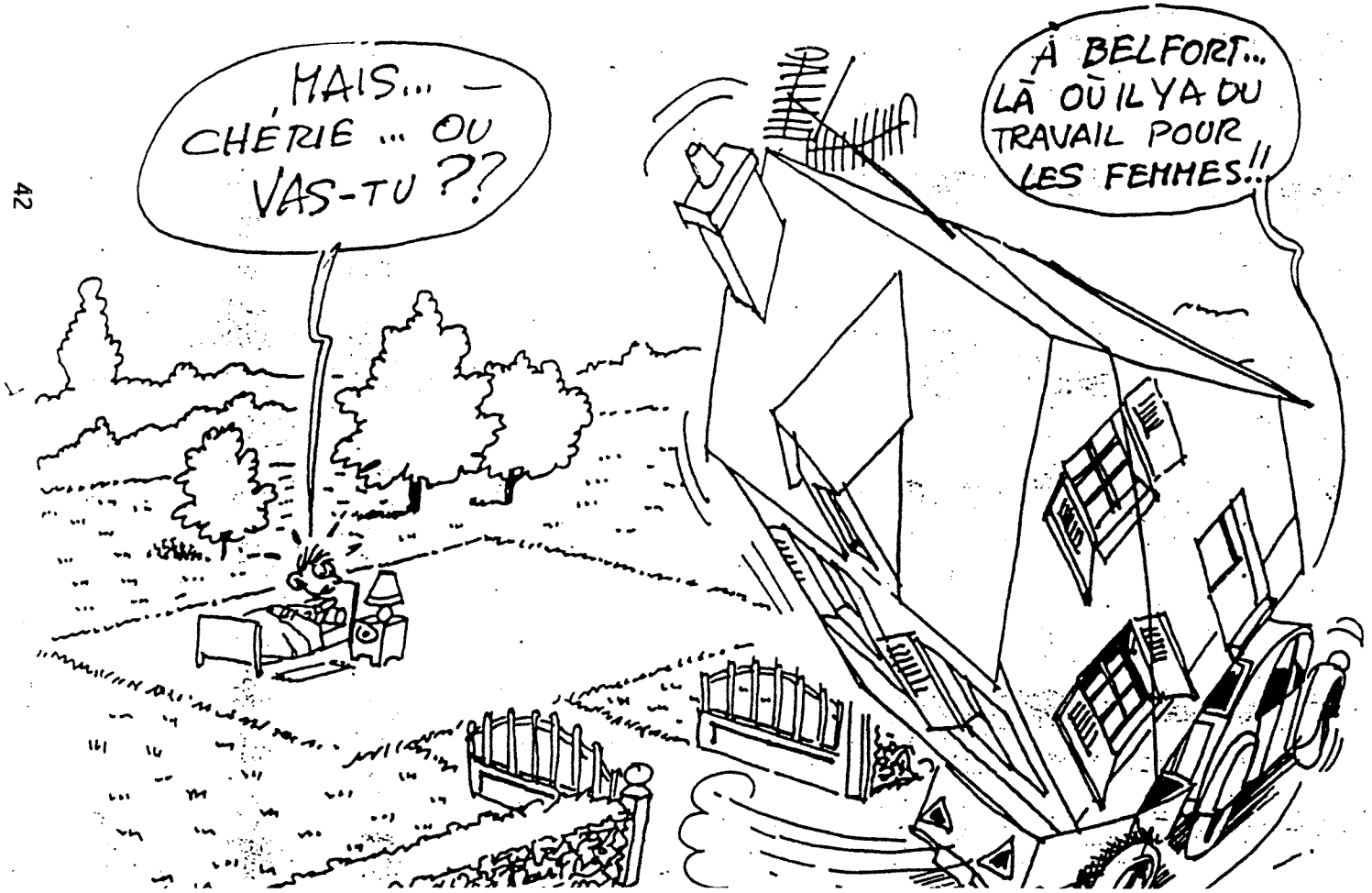

EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE ENTRE 1983 ET 1990

TOTAUX ANNUELS								
	1983	**1984**	**1985**	**1986**	**1987**	**1988**	**1989**	**1990**
01 AGRICULT & SYLVICULTURE	11	11						
02 INDUSTRIES AGRIC & ALIMENT	801	780	796	806	823	827	702	704
03 ENERGIE	45	44	45	43	45	45	43	44
04 INDUSTRIE DES METAUX	3 426	3 323	3 246	3 618	3 411	3 358	3 277	3 247
05 IND. CHIM. CAOUTCH; VERRES	313	251	318	298	309	313	369	414
06 CONSTRUCTION MECANIQUE	825	813	809	796	816	768	607	708
07 CONST. ELECT. ELECTRON.	2 674	2 514	2 392	1 954	1 963	1 965	186	171
08 CONST. AUTOMOBILE	36 808	34 346	31 945	29 622	28 545	27 452	29 538	30 310
10 PARACHIMIE & IND. PHARMAC.	10	11	6	7	6	10	9	8
11 IND. TEXTILES & HABILLEMENT	905	821	790	762	684	535	201	178
12 IND. CUIR & CHAUSSURES	0		3	0		0		0
13 IMPRIMERIE;IND. DU BOIS	830	783	631	611	555	571	537	486
14 BATIMENT,GENIE CIVIL	3 209	2 851	2 796	2 674	2 785	2 925	2 621	2 785
TOTAL SECONDAIRE	**49 857**	**46 548**	**43 777**	**41 191**	**39 942**	**38 769**	**38 090**	**39 055**
15 COMMERCE DE GROS	1 518	1 414	1 328	997	1 042	1 120	1 104	1 183
16 COMMERCE DETAIL ALIMENT.	1 952	1 935	1 921	1 671	2 517	1 584	1 607	1 623
17 COMMERCE DETAIL NON ALIM	2 005	1 978	1 884	1 982	1 789	1 913	1 679	1 766
18 TRANSPORTS & TELECOM	808	823	818	950	997	992	1 023	1 042
19 HOTELS, CAFES,RESTAURANTS	666	625	614	704	744	798	797	833
20 SERV. MARCH. ENTREPRISES	1 169	1 251	1 243	1 331	1 429	1 455	4 876	3 609
21 SERV. MARCH. PARTICULIERS	2 507	2 516	2 504	2 835	2 950	3 098	2 986	3 108
22 ASSURANCES	9	19	19	17	17	27	32	25
23 ORGANISMES FINANCIERS	858	841	821	832	808	1 025	1 061	1 008
24 SERV NON MARCHANDS	1 624	1 600	1 591	1 577	1 584	1 638	1 375	1 486
25 DIVERS	55	39	1			28		
7713 ENTREPRISES TRAV TEMP	92	140	185	218	756	2 052		
TOTAL TERTIAIRE	**13 263**	**13 181**	**12 929**	**13 114**	**14 633**	**15 730**	**16 540**	**15 683**
TOTAL GENERAL	**63 120**	**59 729**	**56 706**	**54 305**	**54 575**	**54 499**	**54 630**	**54 738**

sources : ASSEDIC

REFERENCES

Documents utilisés pour l'établissement de cette note :

1 - L'EMPLOI FEMININ, NATIONALEMENT -

* *Les femmes, INSEE, Collection Contours et Caractères 1991*

2 - L'EMPLOI FEMININ DANS LE PAYS DE MONTBELIARD, D'ABORD UN ENJEU POUR LES FEMMES ELLES-MEMES -

* *Dossier IRADES - Conseil Régional - Franche-Comté 2005 - Activités Economiques (Transparent 1)*

* *Statistiques mensuelles ANPE*

* *Mensuel Emploi Franche-Comté, D.R.T.E.*

* *Formation et chômage dans le Pays de MONTBELIARD, mémoire de maîtrise de Sciences Economiques O. BARILLOT - C. EMONNOT - Juin 1988*

* *Statistiques ASSEDIC Nord-Franche Comté*

* *Enquête annuelle sur l'intérim, Observatoire du Développement Local, Agence d'Urbanisme*

* *Recensement de la population 1990, INSEE*

3 - L'EMPLOI FEMININ, UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL -

* *Etude du CETAP, Université de Franche-Comté, Faculté de Droit et Sciences Economiques ; les perspectives de développement économique du Pays de MONTBELIARD - A. LARCENEUX - Mai 1989*